

POUR UNE REFORME RADICALE DE LA CHASSE



La France fait exception dans l'Union Européenne par le nombre d'espèces chassées (89) supérieur à tous les autres pays de l'Union, la durée des périodes de chasse également supérieure, et la quantité d'animaux tués.

Dans un contexte mondial de réchauffement climatique entraînant des conséquences graves pour la survie de toutes les espèces, **il devient impératif de procéder à une révision des pratiques de chasse** qui accentuent et accélèrent ces processus de destruction massive. Cette disparation est aggravée par le degré de pollution des habitats naturels, eau, terres, forêts et l'artificialisation des sols entraînant un réduction constante de tous les espaces de vie animale.

CINQ VÉRITÉS SUR LA CHASSE

- 1. Les munitions de chasse sont toxiques :** les chasseurs utilisent des munitions au plomb ce qui met en danger humains, animaux et environnement.
- 2. Elle exerce une pression supplémentaire et inutile sur la biodiversité :** 20 espèces chassées sur les 89 autorisées sont en danger selon l'Union Internationale de la Conservation de la Nature.
- 3. Elle est évitable :** des territoires l'ont interdite avec succès, comme celui de Genève.
- 4. Elle est cruelle :** la moitié des animaux chassés sont issus d'élevages de gibier qui sont "lâchés" en amont de la chasse. Dans un environnement sauvage, ces animaux sont vulnérables et inadaptés.
- 5. Elle empêche les autres usagers de la nature (promeneurs, sportifs...) d'en jouir sereinement.**



UN PERMIS DE CHASSE POUR ENCADRER, PAS UN PERMIS DE TUER

Baisse du prix du permis de chasse national, chasse "adaptative", les propositions défendues par la Fédération Nationale des Chasseurs vont à contre sens de l'histoire et seront dévastatrices pour la préservation de la biodiversité. L'état des lieux des 89 espèces chassées en France dit long sur l'impact de cette activité qualifiée de loisir mais rebaptisée "prélèvements" sans doute pour ne pas heurter les consciences sur la vérité de cette activité : tuer. Qu'il s'agisse des animaux auparavant classés "nuisibles" ou des pratiques ancestrales de piégeage et de déterrage - dont les premières victimes sont les renards, ou encore nombre d'oiseaux, sans oublier des chasses à l'arc, et la vénerie - ne peuvent plus se justifier aujourd'hui.


Le moment est arrivé en France d'adopter des mesures radicales afin **de modifier fondamentalement le rapport de l'homme à l'animal et à la nature en général.**

10 PROPOSITIONS POUR UNE AUTRE CHASSE

- 1. La fin des chasses traditionnelles cruelles** (chasse à courre, chasse à la glu, chasse à la matole...);
- 2. Le dimanche sans chasse ;**
- 3. L'interdiction de la chasse des espèces en danger ;**
- 4. L'interdiction de l'utilisation des munitions au plomb ;**
- 5. La création d'espaces sans chasse et de zones de tranquillité.** Dans les forêts où la régulation est nécessaire, elle sera faite par des gardes chasses ;
- 6. Une restructuration de la composition de l'ONCFS** intégrant toutes les parties concernées sous forme de collèges ;
- 7. La fin de repeuplements par le gibier d'élevage** accompagnée d'un plan de reconversion pour les éleveurs ;
- 8. Une politique de gestion non destructrice des anciens "nuisibles"** tels que les corbeaux et les renards ;
- 9. La reconnaissance du caractère sensible des animaux sauvages** afin que les actes de cruauté envers eux soient répréhensibles ;
- 10. La validation annuelle du permis de chasse conditionnée à un certificat médical** d'aptitude.

RÉSEAUX SOCIAUX

 @EelvAnimaux

 eelvanimaux

 animal.eelv.fr

